

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du vendredi 24 mars 2023

Ouverture de la séance : 20h45

Présents : Catherine BORGNE — Vivien BAREYT - Jean-Pierre BOGERS - Thierry COSSARD Philippe DANIEL
Frédéric FALLOT – Richard FLAHAUT - Katia GILBERT - Boris LECORDIER - Isabelle OCCELLI - Gilles RIFFIER

Absents excusés Jocelyne BASSE (pouvoir Katia GILBERT)- Chantal GARSTKA (pouvoir Isabelle OCCELLI)-
Frédéric HENRY (pouvoir Thierry COSSARD) - Cyril MOREL (pouvoir Vivien BAREYT)

Secrétaire de séance : Boris LECORDIER

Ordre du jour

1. Approbation du CR du 5 décembre 2022 : approuvé à l'unanimité.
2. Vote du Compte Administratif de la commune pour l'année 2022 : approuvé à l'unanimité des présents, Madame le Maire étant sortie
3. Vote du Compte de Gestion émis par la Trésorerie pour l'année 2022 : approuvé à l'unanimité
4. Détermination et affectation du résultat de l'année 2022
 - Résultats Section Fonctionnement 152 620,34€
 - Résultats Section Investissement 149 745,54€
 - Résultat global 302 374,88€
 - Affectation du Résultat 2022 au Budget Primitif 2023
 - Excédent capitalisé (Inv) 90 000,00€
 - Report en fonctionnement 62 629,34€
 - Report en Investissement 149 745,54€

Vote à l'unanimité.

5. Vote des taux d'imposition 2023 à l'identique des taux votés en 2022 : vote à l'unanimité
 - Taxe d'habitation sur résidence secondaire : 11,30%
 - Taxe sur Foncier bâti : 25,321%
 - Taxe sur Foncier Non Bâti : 37,43%

Madame le Maire précise cependant que les valeurs locatives sur lesquelles sont assises ces taxes, sont en augmentation de 7,1% 2023 (Loi de Finances 2023)

6. Subventions aux associations : votées à l'unanimité pour un montant total de 6 500€ aux associations locales, 6000€ au Comité des Anciens, 3500€ au Comité des Fêtes
7. Vote du Budget Primitif de la commune : équilibré en dépenses et en recettes pour chacune des deux sections de fonctionnement et d'investissement : vote à l'unanimité
 - Budget de fonctionnement :
 - Dépenses = 520 889,07€ Recettes = 520 889,07€
 - Budget d'Investissement :
 - Dépenses = 520 889,07€ Recettes = 520 889,07€
8. Rétrocession d'une parcelle communale situe chemin de La Montagne à un propriétaire privé
 - Vote pour : 4
 - Vote contre : 7
 - Abstention : 4

9. Location de matériel communal (tables et bancs)

Après discussion, il est proposé que seules les tables et bancs entreposés dans le local situé sur les bords de l'Oise peuvent faire l'objet de prêt, consenti pour un montant forfaitaire de 50€/jour, quel que soit le nombre d'éléments empruntés. Un règlement sera établi qui précisera les conditions du prêt dont la mise en place d'une caution d'un montant de 200€

Vote pour : 11

Vote contre : 3

Abstention : 1

Le montant de la caution demandée pour la réservation de la salle des fêtes passe de 100 à 200€.

Madame le Maire rappelle que la salle des fêtes ne peut actuellement être utilisée en période « froide », en raison du chauffage défaillant et non encore changé, et ce, dans l'attente d'une étude de réhabilitation globale du bâtiment.

10. Compétence du SICTEUB sur le réseau d'eaux pluviales

Le SICTEUB, compétent pour le traitement et la gestion des Eaux Usées sur notre commune a également pris la compétence Eaux Pluviales. La commune n'adhèrera pas à cette compétence optionnelle (coût annuel évalué à 10 000€).

Vote à l'unanimité

11. Vote à l'unanimité d'une Charte Sport / Handicap proposée par le conseil départemental

12. Informations et questions diverses

-Le Sieccao demande l'organisation d'un rendez-vous pour la gestion des réseaux privés

-Une chasse aux œufs sera organisée pour les enfants de la commune le **lundi 10 avril**.

Madame Georges-Picot a accepté que celle-ci se déroule dans sa propriété ; le conseil municipal la remercie vivement.

-Un défilé de voitures anciennes organisé par la commune de Nointel et la CCHVO passera sur la commune le **13 mai**. Les horaires de stationnement sur le lieu-dit La Plage sont à préciser

-Le feu d'artifice avec la retraite aux flambeaux est prévu le **3 juin**

-Le Comité des fêtes a organisé une première réunion à laquelle tous les habitants ont été conviés. D'autres réunions sont à suivre pour repréciser les activités souhaitées et futures.

-Base adresses : en construction

-Permis de louer : prochaine lettre de rappel aux propriétaires bailleurs

Fin de séance à 23h45
